

# A.D.L



## Association Rwandaise pour la défense des droits de la personne et des libertés publiques

Droits et libertés

Entrée le 10/3/93

N° Indic. 1546

N/Ret A traiter par .....

V/Ret Service .....

Objet Classement 1

Kigali, le .....

### EXPLOSION DE MINES, a NYANZA, le 25 février 1993

A deux kilomètres du Centre scolaire de Hanika, à cinq kilomètres de Nyanza, sur une route de campagne rarement fréquentée, une mine anti-véhicule a explosé, le 25 février dernier.

C'était lors du passage d'une camionnette Toyota Stout, nouveau modèle, appartenant à un commerçant, M. Rukara Sosthène. Il voulait charger des tuiles pour la paroisse protestante de Hanika.

La mine a explosé à l'endroit même où une autre avait explosé le 31/3/1992. La Camionnette de M. Rukara Sosthène a sauté sur la mine, ce 25/2/1993, à 9h du matin. Il avait 4 passagers à bord.

Il a été le plus grièvement atteint par cet accident: il a eu l'abdomen ouvert. Il a été directement transféré à l'hôpital universitaire de Butare. Les quatre autres passagers, eux-mêmes assez sérieusement atteints, ont été hospitalisés à l'hôpital de Kabgayi. Le véhicule a été complètement déclassé.

#### Observations

La route sur laquelle a été posée la mine n'est pas très fréquentée. Le véhicule de M. Rukara avait fait le trajet la veille.

Les voisins du lieu du sinistre croient que ces attentats sont dirigés contre des victimes bien connues: aucun véhicule n'a l'habitude de prendre cette route; ceux qui ont été détruits ne l'ont jamais été au premier passage.

Il n'y a pas d'autres explications à ces attentats. Même si M. Rukara est tutsi, le poseur de mine ne pouvait savoir le nombre ni l'ethnie des gens qu'il transporterait dans son véhicule. La famille de la victime n'avait pas jusqu'à présent été inquiétée. Les Tutsi de cette région ne sont pas particulièrement menacés.

**2. EXPLOSION AU DOMICILE DU DOCTEUR HIGIRO,  
en ville de Nyanza, le 25 février 1993.**

Le Docteur Higiroy Célestin, originaire de Butare, est actuellement directeur ad interim de l'hôpital de Nyanza.

Il est le représentant de la C.D.R à Nyanza. Il est aussi le conseiller politique, à l'échelle nationale, pour ce parti politique. Il occupait la maison d'un commerçant, M. Muhigi, résidant à Kigali. Cette maison se trouve dans la ville de Nyanza.

**Les faits constatés au domicile  
du Docteur Higiroy**

Un explosif a été posé à l'extérieur de la fenêtre qui se trouve à l'extrême droite de la maison qu'occupent le Docteur Higiroy et sa famille.

Cette fenêtre est celle du salon; elle est à l'opposé des chambres à coucher.

**Dégats matériels.**

La toiture de la maison a été à moitié emportée. Les portes intérieures ont été arrachées par le souffle de l'explosion. Un buffet-dressoir, en bois de cyprès, a été cassé, de même qu'une table de salon et 3 contre-fauteuils. Les fauteuils et le divan sont intacts. Par contre, un petit frigo qui se trouvait dans le salon, d'une contenance d'à peu près 80l, a été complètement détruit.

**Observations**

La mine posée au domicile du docteur Higiroy semble l'avoir été pour faire du bruit plus que du mal. Le choix de l'emplacement et l'heure fixée pour déclencher l'explosion, 2 H 10 du matin, le 25/2/1993, prouvent que le poseur ne visait pas à tuer les habitants de cette maison.

### Déclaration des gens de Nyanza

Le public de Nyanza, hommes de la rue et autorités confondus, pensent que l'explosion au domicile du Docteur Higiro est une mise en scène. Partant de l'endroit où l'explosif a été posé et l'heure de l'explosion, ces gens sont convaincus que le poseur de cet explosif ne visait pas à tuer.

Aucun Rwandais ne se trouve dans son salon, à 2 h 10' du matin, pendant les jours de la semaine. Ils disaient aussi que le Docteur Higiro avait prévu de déménager, même si cet accident n'avait pas eu lieu.

La plupart des habitants de Nyanza sont convaincus que cette mise en scène est l'oeuvre d'un certain Wellars, Agent du Service Central de Renseignement, qui a été muté sur Kigali, il y a plus de deux semaines, mais refuse de quitter Nyanza. Pour le moment, il travaille à Kigali et rentre à Nyanza. Les déplacements sont assurés par le véhicule de la laiterie de Nyabisindu, dont le directeur est un membre actif de la C.D.R.

Il est épaulé par le sous-préfet, M. Habumugisha Michel, lui-même suspendu pour mesure d'ordre, mais toujours en fonction. Ces deux autorités sont décriées par les habitants de Nyanza. Tout ce qui semble ne pas favoriser la sécurité de la région leur est attribué.

### Conclusion

Les spécialistes français qui se sont rendus sur les lieux, ont découvert que le détonateur qui a déclenché l'explosion au domicile du docteur Higiro, sort de la même boîte que celle qui a fait exploser le piège posé à la centrale de Rusizi, à Cyangugu.

Pour eux, comme il a été prouvé que cet attentat raté a été commis par des Inkotanyi, ils ont conclu que ce sont ces mêmes Inkotanyi qui piègent Nyanza et ses environs.

Un autre courant d'opinion souligne que ceux qui se battent, finissent par employer les mêmes armes, ramassées sur les champs de bataille. Surtout, disent-ils, qu'on ne sait pas ce que deviennent les armes, les mines et autres explosifs que l'armée rwandaise prend à l'adversaire.

Mujawamaliya Monique  
Secrétaire Permanente

